

M. Axworthy: Elles ne font donc pas que créer des emplois de courte durée, mais aussi des emplois durables, qui resteront. J'estime par conséquent que les députés de la Colombie-Britannique ont le devoir d'aller dans leur province pour voir de leurs propres yeux ce qui s'y passe au lieu de venir parler à tort et à travers à la Chambre.

Nous avons aussi jugé qu'il était essentiel de songer que les jeunes avaient besoin d'emploi. Nous avons donc présenté dans le budget une nouvelle stratégie d'emploi des jeunes qui regroupera divers éléments ayant un rapport direct avec les besoins d'emploi bien spéciaux de ceux qui se joignent pour la première fois à la main-d'œuvre active et qui ont besoin d'aide pour obtenir leur premier emploi et acquérir de l'expérience professionnelle.

• (1620)

Répetons-le, plus de 125,000 jeunes âgés de moins de 24 ans sont maintenant inscrits au programme de formation établi en vertu de la loi nationale sur la formation professionnelle. Il y en a 125,000. Je tenais à le répéter pour bien fixer ce chiffre dans l'esprit des députés d'en face.

Nous reconnaissons en outre que les jeunes ont des besoins spéciaux dans le domaine de l'emploi. La chose la plus importante consistait à donner aux jeunes l'occasion d'acquérir une formation sur le tas. Nous avons donc mis sur pied le nouveau programme de stages dans le cadre duquel nous verserons des subventions salariales, surtout aux petites entreprises, pour encourager les employeurs à embaucher des jeunes, à les former et à leur permettre en même temps d'acquérir une expérience professionnelle. Cela leur donnera un bon départ sur le marché du travail. Ce programme entrera en vigueur une fois que nous aurons consulté les hommes d'affaires et les jeunes eux-mêmes. Je suis heureux de dire que nous organiserons l'été prochain une grande conférence nationale sur l'emploi des jeunes et que nous en profiterons pour inviter les jeunes de tout le pays à discuter de la question avec nous. Si ce programme est efficace, nous pourrions nous en servir à l'avenir de bien d'autres façons. Au début, plus de 35,000 jeunes pourront profiter de ce programme pour obtenir une formation en cours d'emploi.

En outre, nous avons mis de côté des montants importants pour permettre au ministère de la Défense nationale de donner une formation professionnelle aux jeunes dans les bases du ministère et pour élargir les cadres du programme Katimavik.

Ce programme nous permet maintenant d'offrir aux jeunes dans l'établissement Katimavik une formation, un emploi et une expérience professionnelle, de même que des services d'orientation. Nous pensions pouvoir honnêtement dire aux jeunes Canadiens que nous avons maintenant établi une stratégie qui nous permettra, s'ils acceptent de faire leur part, de nous attaquer non pas seulement au problème immédiat, mais aussi au problème à long terme. Nous savons que ce problème ne provient pas simplement de la récession. Il provient de la façon dont le marché du travail fonctionne. De concert avec les provinces et les autres agents économiques, nous nous efforçons maintenant de mettre sur pied partout dans le pays un programme beaucoup plus vaste d'emplois des jeunes pour leur donner l'aide dont ils ont besoin.

Compte tenu de ces nouvelles réformes, nous avons également jugé qu'il serait très utile de consolider bon nombre des programmes d'emploi existants, dont mon ministère assure la

mise en œuvre, en les regroupant en trois ou quatre programmes fondamentaux et en les dotant de nouveaux crédits. Nous pourrions ainsi offrir une certaine sécurité à la population en remédiant aux crises cycliques dans les régions du pays qui, par suite d'une récession subite, se retrouveraient avec un taux de chômage élevé.

Deuxièmement, nous pourrions investir à long terme dans les régions où sévit un chômage chronique. Notre pays présente une grande diversité. Nous devons notamment venir en aide aux petites localités des régions rurales qui éprouvent des difficultés et ne possèdent pas le même potentiel pour attirer chez elles une nouvelle technologie ou pour susciter la création de nouvelles entreprises ou l'expansion des autres. Je songe à des régions comme celle dont mon collègue du Nouveau-Brunswick a beaucoup parlé, certaines parties du Québec, le nord de l'Ontario et le nord des provinces de l'Ouest. Nous fournirons à ces régions des fonds destinés à créer des emplois à long terme afin de donner aux populations et aux communautés l'occasion de planifier des programmes d'emplois appropriés. Il s'agit là d'un autre aspect de la stratégie de l'emploi.

En conclusion, je tiens à dire que pour répondre à ces questions, nous déposons pour la gouverne des députés et de la population dont nous souhaitons connaître la réaction, un important document qui présente les perspectives d'emploi pour les années 80. On y expose les modalités d'une stratégie d'emploi qui devrait à notre avis répondre tant aux problèmes immédiats qu'aux problèmes structurels à long terme de l'emploi. Nous espérons que ce document fournira la base d'une franche discussion dans le pays. Nous y établissons des chiffres de l'emploi et précisons quelle orientation le marché de l'emploi prend, d'après nous. Nous y expliquons comment le gouvernement, le secteur privé et le monde du travail pourront collaborer pour remédier à ces problèmes.

Je sollicite donc le consentement unanime de la Chambre pour déposer un document intitulé: «Perspectives d'emploi—Pour une stratégie du marché du travail pour les années 80». Je sollicite également le consentement unanime pour faire renvoyer sans débat ce document au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration. Si la Chambre y consent, je serai disposé, dès que j'en aurai l'occasion la semaine prochaine, à entamer la discussion avec mes collègues sur cet important document de sorte que nous puissions continuer à créer des emplois pour les Canadiens dans les années à venir.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre je vous prie. Les députés ont entendu le ministre de l'Emploi et de l'Immigration demander le dépôt d'un document et son renvoi devant le comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Y a-t-il consentement unanime en faveur de la proposition du ministre?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Corbin): Il en est ainsi convenu et ordonné. Y a-t-il des questions?

M. McGrath: Monsieur le Président, d'après les prévisions que nous a fournies le ministre des Finances (M. Lalonde) hier soir, le nombre des Canadiens actifs passerait de 10,574,000 en 1982 à 10,511,000 cette année, soit une diminution de 63,000. Dans le même temps, le nombre des chômeurs passerait de